



Dunkerque, le 26 septembre 2017

Communiqué de presse

FERMETURE DE L'ENTREPRISE FPF DE BAILLEUL : LE SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI LOCAL ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (SPELOFP) DE L'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE MOBILISÉ POUR LE RETOUR À L'EMPLOI DES EX-SALARIÉS

L'État, le conseil régional Hauts-de-France, pôle emploi, la communauté de communes de Flandre intérieure (CCFI) ainsi que l'UIMM se mobilisent pour favoriser le retour à l'emploi des ex-salariés de l'entreprise FPF de Bailleul.

FPF, dont la liquidation judiciaire a été prononcée le 5 septembre 2017, était un sous-traitant de l'entreprise TIM à Quaëdypre.

Le service public de l'emploi local et de la formation professionnelle (SPELOFP) de l'arrondissement de Dunkerque co-présidé par le sous-préfet, Eric Etienne et le conseiller régional, Franck Dhersin, a mobilisé l'ensemble des acteurs de cette instance afin d'accompagner la remise à l'emploi des 45 ex-salariés de l'entreprise FPF.

L'agence pôle emploi d'Hazebrouck, en lien avec les autres agences géographiquement compétentes, sera le point d'entrée unique des salariés qui seront reçus individuellement par 2 conseillers spécifiquement dédiés à l'accompagnement des salariés en contrat de sécurisation professionnelle (CSP).

Les membres du SPELOFP s'engagent à venir en appui de l'accompagnement proposé :

- la communauté de communes Flandre intérieure mobilisera son réseau d'acteurs et sollicitera l'agence de développement économique, SOFIE.
- le dispositif Proch'emploi de la région organisera des réunions avec des employeurs et des centres de formation professionnelle.
- l'UIMM Flandre Maritime recensera les besoins du territoire et mobilisera l'OPCA ADEFIM en matière de formation.

Cette action, qui vise à reclasser 100 % des 45 ex-salariés de l'entreprise, fera l'objet d'un suivi régulier au sein du SPELOFP.

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr